



Responsable école de football



Pour retrouver les dates et les lieux de cette formation, dirigez-vous directement sur notre site internet : <https://artois.fff.fr/>

Le public

- Educateur – Educatrice de club chargé de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre des publics U6 à U13.

Les objectifs



Etre capable de :

- De coordonner et d'organiser les activités de l'école de football
- De concevoir, conduire et animer des séances d'éveil et d'initiation
- D'animer, de proposer et de promouvoir les nouvelles pratiques en sécurité

Pré-requis à la certification

Entrée en Formation :



L'entrée en formation se fait à partir d'un dossier relatant le parcours et les motivations du candidat. Une commission d'admission sélectionnera les candidats en fonction du nombre de places disponible pour la session et en fonction du niveau requis. Le candidat doit au moment de son entrée en formation lors du positionnement : o Être âgé de 16 ans révolus o Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours

Certification finale :

- Être âgé de 16 ans révolus
- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
- Avoir fait valider, durant la saison en cours, sa mise en situation pratique en club par le responsable pédagogique, le tuteur et le Président du club
- Être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1)



Programme

La formation au Diplôme Fédéral Responsable Ecole de Football comprend :

- 1 jour de positionnement (7h)
- 2 semaines de présentiel (48h)
- De la Formation ouverte à distance (FOAD) (4h)
- Une mise en situation pratique en club sur une équipe de foot à 4, 5 ou 8 (90h)
- Un accompagnement personnalisé avec un maître de stage (5h)
- Du tutorat (6h)

- La certification (1h30)
 - Une épreuve pédagogique : 30'
 - Une soutenance orale sur la base d'un rapport de stage « Nouvelles pratiques » : 30'
 - Une soutenance orale sur la base d'un rapport de stage « Projet Ecole de football » : 30'

Mise en Situation Club

Mise en Situation Club :

La formation doit être accompagnée d'un stage de mise en situation en club d'une durée de 90h au sein d'un club ou d'une structure de football (10 séances et 5 matchs, 4 séances autres catégories et 1 match, 5 séances nouvelles pratiques et 5 actions « Projet Ecole de Football ») validé au préalable par le représentant du DTN, puis attesté par le Président du club ou de la structure. Un tuteur habilité FFF et titulaire à minima du BMF prendra part à la mise en situation pratique en club.

Méthode de supports

- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, temps d'échanges entre formateurs et stagiaires, ateliers, travail de groupe.
- Missions apprenantes au sein du club, analyse réflexive
- Supports pédagogiques sous forme de diaporamas, documentations remises aux stagiaires (livrets numériques, blocs-notes...)
- Plate-forme de formation à distance

Coût pédagogique

- Tarif maximum : 800 euros



INFORMATION

Pour vous inscrire à cette formation, vous aurez besoin de fournir :

- Attestation d'honorabilité
- Attestation responsabilité civile
- Certificat médicale
- Autorisation pour mineur(e)
- Photo d'identité
- Pièce d'identité
- Présentation du projet personnel et motivation
- Titre de séjour et autorisation de travail (ressortissant étranger)